



# LE DANGER EST AU CENTRE DE JOUY !

La municipalité lance un projet d'urbanisation important du centre de Jouy.  
Une analyse détaillée fait apparaître un cahier des charges incohérent.  
Les décisions d'aménagement préparées par la municipalité  
vont définir irrémédiablement notre avenir .

Les 5 associations Jovaciennes : ADEJJ, AVB, Jouy Ecologie, Pour Jouy, Sauvegardons Jouy ont décidé de se réunir dans un « Collectif » pour élaborer et proposer aux habitants de Jouy-en-Josas un PROJET GLOBAL ALTERNATIF présenté ici.

## La situation actuelle de Jouy-en-Josas

Depuis une quarantaine d'années, le centre est en déshérence. Y remédier n'est pas facile : certains bâtiments comme le Vieux Moulin sont décrépis, des commerces

ferment, les lieux de rassemblement sont rares, alors que Jouy est le cadre parfait pour développer goût de la nature et qualité de vie, en toute citoyenneté.

C'est le sens du projet présenté par notre collectif.

Le charme principal du centre de Jouy, est son caractère de « village vert » :

- les paysages arborés caractéristiques de la vallée de la Bièvre,
- l'absence de construction au sud de l'avenue Jean Jaurès,
- le caractère pavillonnaire d'une partie du centre qui permet de voir les coteaux classés et arborés de la vallée de la Bièvre,
- la facilité d'accès et la possibilité de se garer aisément permettant aux habitants de se retrouver au centre.



Le Collectif C·A·N·A·C J réunit 5 associations de Jouy : ADEJJ, Association de Défense de l'Environnement de Jouy-en-Josas,  
AVB, Amis de la Vallée de la Bièvre Jouy Ecologie Pour Jouy Sauvegardons Jouy



# LE BÉTONNAGE ORGANISÉ DE JOUY EST EN PROJET : IL SERA IRRÉVERSIBLE !

**Un projet "BÉTON" : transformation radicale et disparition définitive de notre cadre de vie :**

d'un côté l' apparence des mots, la municipalité parle dans son projet d'une concertation approfondie avec la population, de l'autre la réalité des faits, puisqu'elle refuse le dialogue avec les associations de Jovaciens : attitude démagogique ? ■

**La mairie affiche un projet sur l'aménagement du centre, au mépris des attentes de la population et les promesses faites lors de la campagne électorale.**

**Il est contradictoire** de vouloir préserver l'espace naturel des terrains SNCF en projetant d'y construire 120 logements.

**Il est impossible** de réaliser un centre où l'on puisse flâner et se rencontrer en supprimant l'espace le plus propice en plein centre-ville.

**Il est irréaliste** de penser augmenter l'attractivité du centre en lui enlevant son charme, son originalité et son caractère de village.

**Les solutions proposées par la mairie dans le cahier des charges ne correspondent pas aux objectifs déclarés, mais organisent au contraire la disparition du centre de notre commune avec son caractère de village vert.**

## Le projet de la municipalité aboutira en fait :

- ▲ à la construction de 300 logements en dix ans, dont 120 sur les terrains SNCF. C'est une urbanisation forte qui équivaut à doubler les résidences Pétineau et Montjouy,
- ▲ à la suppression du seul espace disponible en centre ville pour un « cœur de village »,
- ▲ à la disparition définitive des paysages arborés exceptionnels au sud de l'avenue Jean-Jaurès,
- ▲ à l'apparition de nouveaux besoins (crèche, école) qui n'ont pas été estimés,
- ▲ à la fin du stationnement aisément dans le centre du village du fait d'un accroissement de la population et de la suppression programmée de parkings en surface alors que les constructions nécessitent l'augmentation du nombre de places. Les parkings souterrains ne feraient qu'accroître les désordres en sous-sol où l'eau est partout,
- ▲ au non respect de la loi SRU qui impose 20% de logements sociaux parmi les résidences principales. En effet, le déficit actuel de logements sociaux à Jouy est d'environ 290. Le programme ne prévoit que 90 logements sociaux en 6 ans. Cela signifie qu'en continuant à construire de nouveaux logements non sociaux, la mairie maintient un déficit de logements sociaux qui coûte cher à la commune chaque année,
- ▲ au non respect du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux) qui prescrit de ne pas développer l'urbanisation en zone inondable. Or la zone, actuellement ferroviaire, est zone inondable. ■

**Le projet de la municipalité est dangereux !**



# LES 7 PROPOSITIONS DU COLLECTIF POUR LE CENTRE

**1**

## Rekräer un vrai cœur de village sur les terrains SNCF :

le projet du Collectif aménage le seul espace disponible au centre pour redonner à la « place de village » sa véritable fonction. Espaces verts et activités de plein air permettront à tous les âges de se rencontrer.

... protégés au titre d'EPI (Elément de Paysage Identifié)...

▲ Jardins à l'arrière des constructions préservés par l'interdiction de construire au delà de 18 m de l'alignement, facilitant l'infiltration des eaux de pluie et permettant la poussée d'arbres de haute tige.

**Une vision exemplaire du développement durable : préservation des espaces et du milieu naturel, réhabilitation ou construction de logements sociaux, économies en énergie (HQE).**

**2**

**Limiter les constructions collectives aux seuls logements sociaux**, en les répartissant sur l'ensemble de la commune. C'est l'unique moyen de respecter la loi SRU en limitant le bétonnage de Jouy.

**5**

**Circulation** : plusieurs grands projets proches de Jouy promettent d'asphyxier la circulation, déjà difficile (Urbanisation du Plateau de Saclay, Tunnel A86, demande de Buc d'une déviation rabattant sur Petit Jouy). Il convient donc de ne pas urbaniser davantage, et de protéger tous les quartiers en rendant difficile leur pénétration, réservée en priorité à leurs habitants.

**7**

**Un plan d'aménagement réaliste du centre de Jouy ne saurait se concevoir sans :**

▲ transférer le musée de la toile de Jouy pour le ramener au centre du village (identité de Jouy). Sites envisageables : l'ancienne mairie, l'ancienne crèche, voire le Montcel. La location ou la vente du château de l'Eglantine permettra de financer ce recentrage.

▲ réaliser une médiathèque : une partie du Vieux Moulin conviendrait parfaitement par sa situation proche de la rue commerçante et de l'espace vert aménagé dans la zone des terrains SNCF.

▲ définir des perspectives d'aménagement pour les domaines privés d'importance stratégique pour le centre de Jouy : Le Montcel, les Communs du château HEC.

**3**

**Réhabiliter ou construire les immeubles hors zone inondable**, sans atteinte aux paysages, et dans la continuité du bâti existant : terrain de la casse, zone des tennis, parcelle derrière le centre sportif, à côté de la mairie, dans la partie haute du Vieux Moulin, ainsi que dans les communs du château HEC et les bâtiments scolaires du Montcel.

**6**

**Conserver les capacités de parking** au centre. Dans un village « dispersé » comme le nôtre, il est important de faciliter l'ensemble des modes de transport de façon diversifiée mais adaptée. La voiture restera un moyen de transport incontournable à Jouy. Cela impose de maintenir intact, voire de développer légèrement le nombre de places de parking en surface en particulier près de la gare et des zones commerçantes.

**4**

**Conserver l'habitat de maisons**, témoin du patrimoine porteur de la vie du village.

▲ Faîlage à 10 m pour les nouvelles constructions.

▲ Jardins exceptionnels du centre...

Collectif des Associations pour un Nouvel Aménagement du Centre

# CENTRE DE JOUY : LE PROJET DU COLLECTIF

**Le projet du Collectif est structuré autour d'un axe fondamental : aménager le seul espace disponible pour recréer sur les terrains SNCF un vrai cœur de village. Espaces verts et activités de plein air permettront de s'y rencontrer à tous âges, redonnant à « la place de village » sa véritable fonction.**

**Seul un tel espace redonnera au centre de Jouy et à ses commerces la fréquentation qui leur manque.**

♥ **L'absence de nouvelles constructions** sur l'actuelle zone ferroviaire respectera ainsi les paysages arborés du centre

**Notre projet alternatif**  
respecte les paysages arborés du centre de Jouy, et veille à assurer la diversité des transports selon les besoins de chacun (voitures, transports collectifs, vélos). Il assure le bon fonctionnement des commerces et les échanges entre les quartiers. Il répond aux obligations de la loi SRU sur les logements sociaux et aux orientations du SDAGE. Enfin, il prend en compte les futures nuisances du tunnel de la A 86 et les risques liés à l'OIN sur le plateau de Saclay.



Le Collectif C·A·N·A·C J réunit 5 associations de Jouy : ADEJJ, Association de Défense de l'Environnement de Jouy-en-Josas, AVB, Amis de la Vallée de la Bièvre Jouy Ecologie Pour Jouy Sauvegardons Jouy

de Jouy, sans nuire au caractère inondable de la zone.

♥ **Un plan d'ensemble associera** le transfert du club de tennis, les créations d'un circuit vélo sécurisé pour les enfants, de jardins familiaux, et d'un espace associatif nécessaire aux différentes générations.

L'espace associatif accueillant selon les moments, adolescents, joueurs de tennis, ou réunions associatives, sera installé dans l'actuelle gare de marchandises. Proche par sa situation du cœur de Jouy, tout en faisant partie du patrimoine à réhabiliter, ce

bâtiment peut être un lieu de rencontre entre les générations.

♥ **Pour un accès aisé cet espace sera bordé par** quelques places de parking supplémentaires, facilitant ainsi l'accès au centre depuis les autres quartiers.

♥ **À la création au centre de Jouy d'un ensemble attractif** pour ses habitants et les visiteurs, s'ajouteront à proximité, le musée de la toile de Jouy et la médiathèque. Ce nouvel aménagement du Centre du village s'inscrit dans une démarche globale d'urbanisme, dont les bases sont détaillées en page précédente.

Imprimé sur papier recyclé. Ne pas jeter sur la voie publique, merci.

**SIGNEZ et déposez votre soutien au projet du COLLECTIF**  
Le Collectif C.A.N.A.C. J - 41, rue du Dr Kurzenne - 78350 Jouy-en-Josas

**OUI**, je soutiens le Collectif des Associations.

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Contact E.mail (pour être informé) : .....